

Tél : 01 60 67 048 09	<input checked="" type="checkbox"/> Maternelle	<input checked="" type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre	Date
Courriel : ce.0772059v@ac-creteil.fr	<input type="checkbox"/> Elémentaire	<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre	Le 06/11 /2020
	<input type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre	De 18H30 à 19h45
		<input type="checkbox"/> Extraordinaire	

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme RICHEZ Emmanuelle ● Mme VALENTIN Sylvie ● Mme JARRY Frédérique ● Mme QUINETTE Virginie 	<ul style="list-style-type: none"> ● ● ● ●
Membres du RASED	<ul style="list-style-type: none"> ● ● 	<ul style="list-style-type: none"> ● ●
IEN ou son représentant	<ul style="list-style-type: none"> ● 	<ul style="list-style-type: none"> ●
DDEN	<ul style="list-style-type: none"> ● 	<ul style="list-style-type: none"> ●
Parents élus	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme LEGRAND Sophie ● Mme HERVE Sandy ● Mme LIEGEON Emilie 	<ul style="list-style-type: none"> ● ● ●
Le maire ou son représentant	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme SOSINSKI Sandrine 	<ul style="list-style-type: none"> ●
Conseiller municipal	<ul style="list-style-type: none"> ● 	<ul style="list-style-type: none"> ●
Autres membres invités	<ul style="list-style-type: none"> ● ● 	<ul style="list-style-type: none"> ● ●
Absent(es)	Absent(es) excusé(es)	
<ul style="list-style-type: none"> ● ● 	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme DOUINEAU Caroline Inspectrice de l'éducation nationale ● M BORZUKI ● Mme TYSSANDIER Julie ● Mme BOUKOUR Souhaila 	

Président(e) de séance : Mme RICHEZ	Secrétaire de séance : Mme VALENTIN
-------------------------------------	-------------------------------------

ORDRE DU JOUR
Du 1^{er} conseil d'école

- Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école (présentation des membres du conseil d'école, résultats des élections, rappel des attributions du conseil d'école...)
- Organisation pédagogique de l'école (effectifs, les classes, le personnel)
- Vote et approbation du règlement intérieur de l'école, présentation de la charte de la laïcité
- Sécurité et hygiène : exercice d'évacuation, PPMS attentat, protocole sanitaire
- Les axes du projet d'école
- Organisation des APC et suivi des élèves en difficultés
- Information coopérative scolaire
- Vie de l'école : exposition en partenariat MGEN/Musée du LOUVRE
- Spectacles
- Date et horaires du prochain conseil d'école

Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école

Tour de table présentation des différents partenaires.

Résultat des élections : 152 inscrits – 80 votants – 67 suffrages exprimés – taux de participation 52,63 pourcent

Elections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école – arrêté du 19 août 2019-

Le vote a lieu par correspondance exclusivement, après consultation du conseil d'école.

Rappel : présentation des membres, des attributions du conseil d'école (article 411-1 et 411-2 du code de l'éducation).

Rédaction du procès-verbal rappel :

Conformément au décret n°90-788 du 6 septembre 1990, relatif à l'organisation et fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires, l'article 20 stipule : "Art. 20. - A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un **procès-verbal** de la réunion est dressé par son président (le **directeur**), signé par celui-ci puis **contresigné par le secrétaire de séance** (le plus souvent et profitable un parent d'élève) et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont **adressés à l'inspecteur de l'Éducation Nationale chargé de la circonscription** d'enseignement du premier degré et **un exemplaire est adressé au maire**. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves". Néanmoins, il paraît souhaitable de faire adopter, par l'ensemble du conseil d'école, le compte-rendu à la **séance suivante** et de **consigner les éventuelles remarques, modifications** ou ajouts lors de la nouvelle séance.

Organisation pédagogique de l'école (effectifs, les classes, le personnel)

Effectifs des classes : l'école accueille 86 élèves à ce jour :

Petite section	Mme RICHEZ/Mme TYSSANDIER	24 PS	24 élèves
Petite section et moyenne section	Mme VALENTIN	6 P.S / 15 MS	21 élèves
Moyenne section et grande section	Mme GIMENEZ remplacée par Mme QUINETTE	13 M.S / 8 GS	21 élèves
Grande section	Mme JARRY	20 G.S	20 élèves

Présentation des personnels :

- Les enseignantes,
- 3 A.T.S.E.M : Mmes DOUMEIZEL, JODELAIS, GOUCHON, et Mme DEJEAN qui effectue le ménage le soir pour la cl 1 et parties communes Elle intervient aussi en remplacement des ATSEM absentes
- une A.E.S.H, Mme Marchais qui a la charge élèves en situation de handicap
- le personnel communal de la garderie : Mme DUGUIN Brigitte avec Sandrine GUYOMAR (le matin) Claudine (le soir)
- le personnel communal pour la cantine : Mme DUGUIN Brigitte avec Mmes Claudine, Delphine, Irène

Rencontres parents /enseignants : la réunion de rentrée a eu lieu le 17/09/2019, une deuxième réunion se tiendra au 2ème trimestre date à définir.

Vote du règlement intérieur et présentation de la charte de la laïcité

Lecture, discussion et adoption à l'unanimité du règlement intérieur conforme au règlement départemental et présentation de la charte de la laïcité. Les documents seront distribués aux familles.

SECURITE ET HYGIENE :

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le 15/09/2020. Les enseignantes et les élèves sont informés lors du premier exercice. Tous les élèves ont rejoint le lieu de rassemblement sans problème. (1mn 40 sortie des élèves et des personnels)

A signaler : le niveau sonore de l'alarme incendie n'est pas assez fort lorsque les portes des classes sont fermées dans le hall du bas.

Mme Valentin relate qu'il y a déjà eu une intervention pour régler ce problème

Mme Le Maire prend note de cette information.

Présentation du PPMS : chaque établissement scolaire doit se doter d'un (**PPMS**) **Plan Particulier de Mise en Sûreté**.

Deux documents différents sont mis en place,

- l'un pour les « risques majeurs »
- l'autre pour les risques « attentat- intrusion ».

L'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement scolaire permettant d'assurer la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours et de mettre en œuvre les directives des autorités.

La mise en place d'exercices de sécurité dans les écoles est obligatoire et s'inscrit dans le cadre suivant :

- 2 exercices d'évacuation « incendie » dans l'année
- 1 exercice de mise en sûreté dans le cadre des risques naturels pourra répondre aux problématiques locales.
- 1 exercice de mise en sûreté obligatoire sur le thème l'intrusion-attentat sera réalisé prochainement sur un scénario donné par l'inspection. La présence d'observateurs (parents, mairie et gendarmerie) sera sollicités lors de la réalisation de l'exercice .

Protocole sanitaire :

En raison de la crise sanitaire liée au coronavirus, un protocole sanitaire est appliquée afin d'éviter tout développement de la maladie

- Port du masque obligatoire pour les adultes aux abords et dans l'enceinte de l'école,
- Pas de brassage d'élèves
- 2 entrées : une par la grille pour les classes de Mmes Valentin (hall du milieu), Mmes Jarry et Quinette (hall du bas)
- Passage aux toilettes, une classe à la fois avec désinfection après passage de la classe
- Cour de récréation séparée en 2
- Lavage des mains des élèves : à l'arrivée, avant et après la récréation, avant et après repas
- Les classes sont aérées le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, pendant le temps méridien et le soir au cours du ménage .
- En salle de motricité chaque enseignante prépare son matériel, pas de mise en commun avec les autres classes.

PROJET D'ECOLE :

Présentation du nouveau projet d'école validé le 10/06/2018 par l'Inspectrice de l'Education Nationale. Il s'articule autour de 3 orientations :

Enrichir le vocabulaire des élèves

Comprendre et acquérir un corpus de mots pour permettre une plus grande maîtrise du langage oral

- Création d'imagiers ou de murs d'images
- Travailler sur la polysémie et la catégorisation à partir de mots simples

Réaliser des progressions en langage

- Répartition des domaines lexicaux

Organiser et structurer les quantités

Favoriser la construction du nombre au travers des jeux de société

- Instaurer des ateliers jeux de façon régulière
- Banaliser ½ matinée par mois avec participation des parents volontaires
- Faire des règles de jeux évolutives

Améliorer le repérage et l'orientation dans l'espace

Comprendre et utiliser un vocabulaire d'indicateurs spatiaux

- Travailler sur le vocabulaire spatial à partir de situations vécues (salle de motricité, jeux de construction...)
- Etablir une progression sur le lexique par niveau

ORGANISATION DES APC ET SUIVI DES ELEVES EN DIFFICULTES :

Les enseignants de l'école assurent les mardis et jeudis de 8h05 à 8h35 la prise en charge des élèves en APC.

Elle concerne surtout 2 grands domaines : la maîtrise de la langue et les quantités et les nombres.

Les groupes sont restreints et homogènes. Des manipulations, des situations de jeux sont proposées.

INFORMATION COOPERATIVE SCOLAIRE :

En banque : 3253 euros au 1er septembre 2020.

A ce jour le montant de la participation des parents à la coopérative scolaire s'élève à 590 euros.

Recettes exercice 2020/2021:	Dépenses :
- dons parents : 590 euros	234,02 euros
- autres dons : 27,50 euros	- cotisations OCCE : 195,52 euros
Subvention mairie : 1330 euros	- assurance établissement : 23,50 euros
	- abonnement Bred : 15 euros

Le solde au 1^{er} novembre est de 4 929,71 euros

Prévision achat semaine du goût : achat ingrédients pour recettes

Prévision d'achat de jeux pour Noël par classe : pour un montant de 80 à 100 euros.

Prochaine recette : la vente des photos de classe rapporte à la coopérative 30 %.

SPECTACLE et SORTIE :

En raison du protocole sanitaire, l'équipe enseignante a fait le choix de ne pas faire venir de spectacle pour Noël. Mme RICHEZ fait la proposition de la venue d'un Père Noël dans le respect des gestes barrières.

En ce qui concerne les sorties cinéma et de fin d'année, l'équipe enseignante est en attente de l'évolution du COVID . S'il n'y a pas possibilité de sortie, les enseignantes envisagent la venue de prestataire/animateur dans le domaine d'apprentissage « explorer le monde ».

Les matinées jeux de société , en raison du COVID sont reportées au mois de janvier, les parents ont répondu favorablement à la sollicitation des enseignantes.

Vie de l'école : exposition en partenariat MGEN/Musée du LOUVRE

Le musée du Louvre et le groupe MGEN s'associent pour déployer dans les établissements scolaires des kits pédagogiques itinérants présentant des chefs-d'œuvre du Louvre. Ces expositions sont composées d'une quinzaine de chefs-d'œuvre en haute définition de l'antiquité au XIXe siècle. L'école a reçu cette exposition du 5 oct au 16 oct 2020.

Les enseignants de l'école remercient la Mairie et ses agents techniques pour :

- La pose de films occultants aux fenêtres des classes 5 et 6
- L'installation d'étagères dans les réserves des classes 1 et 3

Le prochain conseil d'école est fixé au 16/03/2021 à 18 heures 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

La secrétaire de séance

Mme VALENTIN

La directrice

E RICHEZ

Représentant des parents d'élèves

Mme LEGRAND

MME LIEGEON

Mme HERVE